d'alléger d'autant les charges générales qui pesaient sur les consommateurs. D'un autre côté, il faut se rappeler aussi qu'en faisant cette réduction sur tous les articles importés d'Angleterre, nous avons produit cet autre effet qui est la réduction des prix des marchandises achetées des fabricants des Etats-Unis, ou de fabricants allemands, et d'autres fabricants étrangers avec qui nous faisons des affaires. Je ne dis pas que notre réduction de 331 pour 100 faite au profit des fabricants anglais fit réduire d'un tiers en notre faveur les tarifs des pays étrangers auxquels je viens de faire allusion; mais cette réduction de 331 pour 100 contribua beaucoup à faire réduire ces tarifs en notre faveur. Quant à la balance du commerce dont nous a parlé d'abord l'honorable préopinant, il a fait remarquer qu'elle était considérablement contre nous par rapport aux produits agricoles, et cela depuis 1878. Si mon honorable ami veut bien se donner la peine de se renseigner un peu mieux qu'il ne l'est sur ce point, il constatera qu'une quantité très considérable des articles auxquels il a fait allusion sont, ou des articles transportés en transit ou inscrits sous le titre de produits agricoles. Or, cette inscription ne concerne aucunement la production de nos fermes. Ce sujet a été discuté déjà dans d'autres occasions. J'ai remarqué que parmi ces articles compris dans la balance du commerce contre nous se trouvent des produits tels que des bananes pour un montant atteignant près d'un million et demi de piastres. Il est possible que certains districts agricoles de la Colombie-Anglaise peuvent créer contre les régions de l'Est une certaine concurrence; mais je ne sache pas que, quelle que soit la fertilité du Nord-Ouest ou de toute autre partie du Canada, l'introduction de la culture de la banane en Canada puisse diminuer les profits réalisés par d'autres cultures agricoles.

Nous avons importé des oranges pour une couple de millions de piastres. Il est possible qu'au moyen d'un tarif suffisamment protecteur, nous pourrions cultiver sous verre notre approvisionnement d'oranges. A ce point de vue, l'on pourrait avoir raison de dire que l'importation en franchise des oranges a été contraire à la politique de protection préconisée dans certains quartiers; mais je ne sache pas que la masse de nos fermiers ait la moindre rai-

Hon. sir RICHARD CARTHRIGHT.

son de se plaindre de ce que des bananes et des oranges, ou d'autres articles de ce genre, nous sont venus des ports des Etats-Unis et que nos fermiers aient eu à souffrir de la concurrence créée par ces importations libres. Mon honorable ami-bien qu'il puisse avoir été trompé par des états inexacts peut constater, lui-même, que la balance du commerce dont il a parlé comprend une quantité considérable d'articles qui ne sont simplement que des produits des Etats-Unis transportés par nos chemins de fer ou nos canaux, et exportés ensuite en Europe. Mon honorable ami ne saurait prétendre que le total de ce genre d'importations se soit considérablement accru. Mais mon honorable ami ne s'est pas contenté de traiter sévèrement nos propositions faites en obtention d'une réciprocité commerciale, et il s'est aussi appliqué à soulever des doutes sur la loyauté du Gouvernement actuel et particulièrement sur celle de notre premier ministre. Mon expérience parlementaire est passablement longue, puisque mon souvenir remonte au temps où les divers membres du cabinet. de sir John A. MacDonald ne menacèrent pas seulement de combattre la politique impériale; mais la combattirent réellement, et je ne leur en fis pas alors un crime. L'entrée dans le ciel d'un seul pécheur repentant cause plus de joie aux anges que l'entrée de 99 justes qui n'ont pas besoin de se repentir. Je n'ai donc aucun doute que ceux qui, jadis, crurent devoir combattre, à main armée, dans le Bas-Canada, la politique anglaise, ne soient de leur côté, devenus subséquemment de lovaux citoyens; mais je dois dire à mon honorable ami que, si un parti a pu accepter, comme le sien l'a fait successivement-trois ou quatre membres de cabinet même des ministres des finances de son parti ayant signé, autrefois un manifeste annexionniste-et mon honorable ami peut vérifier l'exactitude de ce fait s'il le désire-il sied mal à ce parti d'accuser ses adversaires de déloyauté dans une Chambre comme le Sénat. La chose a été faite autrefois une couple de fois dans l'autre Chambre; mais après que j'eus exposé les antécédents de quelques-uns des honorables membres qui siègeaient vis-à-vis de moi, l'accusation de déloyauté fut retirée. C'est pourquoi je conseille, aujourd'hui, à mon honorable ami,